

Le Canada a aussi joué un rôle primordial en ce qui touche la résolution portant sur les retombées radio-actives. Il a été l'un des parrains de cette résolution priant l'Union soviétique de ne pas faire exploser sa bombe de 50 mégatonnes. De plus, nous faisons partie de la Commission des dix nations pour le désarmement; nous avons établi d'étroites relations avec les États africains, notamment ceux d'expression française, et ainsi de suite. Il y a ici une liste de réalisations occupant deux pages et demie, et j'estime que la Chambre doit être au courant de ces travaux. Semble-t-il que ce soit là, je vous le demande, quelque signe indiquant que notre pays perd de son prestige à l'étranger?

Outre cet apport, j'ajouterais, en me fondant sur le privilège que j'ai eu d'assister à trois assemblées générales, qu'il ne s'est jamais passé un jour sans que des délégations d'autres pays ne nous aient demandé notre aide ou sollicité notre collaboration relativement à des résolutions qui devaient être présentées au comité plénier de l'ONU. Ayant eu l'occasion de visiter quatorze pays cette année, j'ai été témoin du respect que l'on éprouve pour notre pays et dont j'ai bénéficié non à titre personnel mais à titre de représentant du Canada. Ce qui me préoccupe toutefois, c'est que les Canadiens se regardent depuis si longtemps comme les parents pauvres d'autres pays. Rien ne motive une telle attitude, car nous avons de grandes réalisations à notre actif. Qu'un honorable député qui occupe le poste si respectable de chef de l'opposition tente de rabaisser le rang que nous occupons à l'étranger constitue, à mon sens, un des gestes les plus rétrogrades que l'on puisse poser. Aussi suis-je d'avis que l'honorable député a rendu un bien mauvais service à tout le pays.

Je passe maintenant à un autre aspect de cette question. Je me propose d'oublier le passé pour regarder vers l'avenir. Il importe de nous rappeler les uns les autres, vu que nous nous acheminons rapidement vers de nouvelles élections et une nouvelle législation, que nous devrions chercher à déterminer les dispositions qu'il faudra prendre pour l'avenir. Je ne prétends pas qu'il incombe au Parlement actuel de débattre la question de savoir si le gouvernement a rempli ou non jusqu'ici toutes les promesses électorales qu'il a faites. Je laisse ce soin à tous les Canadiens, petits commerçants, cultivateurs, et habitants des provinces de l'Est.

Je crois que nous pourrions penser à des tâches que le prochain gouvernement conservateur pourrait entreprendre au cours de sa besogne ordinaire durant les prochaines années. Tout d'abord, je pourrais revenir au

domaine des affaires internationales. Le Canada, je le répète, a participé à plusieurs programmes d'aide, surtout par l'intermédiaire du plan de Colombo en vertu duquel il a fourni une assistance considérable aux réfugiés de par le monde. J'ai l'impression que nous pourrions fournir un apport plus important dans un autre domaine. Je sais d'expérience que plusieurs pays à qui on a fourni de l'aide, l'acceptent avec une certaine méfiance. Ils sont portés à se demander quelles conditions s'y rattachent. Peu importe comment nous y arriverons, mais il nous faut réduire l'écart entre les pays riches et les pays pauvres. Nous avons le choix entre deux voies: la première est de fournir les denrées et les services, et la seconde, d'aider ces pays en leur fournissant les techniciens, professeurs et autres spécialistes.

Par exemple, j'ai visité en Égypte une clinique qui se trouvait dans un camp de 3,000 réfugiés. Cette clinique, dont le personnel comprend deux médecins, a traité 550 personnes le jour où j'étais de passage. Les honorables représentants peuvent se faire une idée du genre de traitement qu'y reçoivent ces malheureuses personnes. J'ai alors pensé que s'il était possible d'obtenir les services d'un médecin qui venait de terminer ses cours universitaires au Canada, un étudiant qui sera bientôt médecin, et qui pourrait passer un an ou deux dans cette clinique, quel secours ce serait pour ces gens. Quand je vois des réfugiés qui suivent des cours de formation professionnelle sans manuels, je pense souvent que ce serait utile si une institution comme les syndicats des métiers et du travail pouvait fournir les manuels techniques nécessaires à ces gens. J'ai souvent pensé la même chose au sujet de l'aide qu'on pourrait fournir aux pays sous-développés en vue de la mise en valeur de leurs champs pétroliers, de leurs ressources hydrauliques, du drainage, des fermes, etc.

Je propose donc qu'au cours de la prochaine législature on reprenne l'étude du régime d'aide mutuelle sous tous ses aspects. Après avoir établi un bureau efficace d'aide mutuelle, dirigé par un homme compétent, on pourrait, me semble-t-il, s'attaquer au problème que pose le personnel. A mon avis, ce serait plus acceptable que de leur offrir de l'aide matérielle ou pécuniaire. Le Plan de Colombo est un exemple du succès que nous avons obtenu dans ce domaine. J'espère sincèrement que ce programme puisse s'appliquer aux pays qui ne font pas partie du Commonwealth.

La deuxième question que je voudrais voir étudiée par une nouvelle législature se rapporte à l'impôt. Toute personne tombant sous le coup des statuts actuels du Canada sur